



STAGE SPECIAL AVS (AESH, CUI), EVS, AED

Sur votre temps de travail

le jeudi 15 mars, de 9h à 16h à l'UD FO de Laval**

CONNAÎTRE ET DEFENDRE SES DROITS

En présence de François Standaert, Secrétaire National du SNUDI-FO, élu à la CAPN, spécialiste des contrats précaires dans l'éducation nationale

AVS en CUI, AVS en AESH, EVS, AED

- Connaître ses droits (indemnités, action sociale, congés...)
- Un CDI ?
- Conditions de travail
- S'organiser et regrouper les revendications
- Les positions de FO
- Dossiers individuels
- ...

Le sort réservé aux personnels, AVS (CUI et AESH), EVS, AED est inacceptable. Depuis de nombreuses années, l'Éducation nationale utilise des salariés sous contrats précaires de droit public ou de droit privé sur des emplois permanents, nécessaires et pérennes. Elle leur impose des temps partiels qui génèrent des salaires de misère, elle leur refuse une vraie formation nécessaire à l'exercice de leurs missions. La loi de 2014, devrait permettre de passer d'un contrat précaire à un CDI: Il n'en est rien !

Pour Force Ouvrière, les revendications sont simples:

Un vrai statut, un vrai salaire, une vraie reconnaissance des missions :

La transformation de ces contrats en emplois statutaires de la Fonction publique.

Connaître ses droits et trouver des moyens pour les défendre est une urgence. Venez vous informer, discuter, échanger et débattre lors du stage du 15 mars, à Laval.

Pour vous inscrire, adressez-vous au SNUDI-FO 53, via le formulaire en ligne (<http://snudifo-53.fr/stage-avs-aad-evs/>), par téléphone au 06.26.15.91.72, ou par mail à fnef.fp.53@laposte.net

* Ce stage sur temps de travail est un droit - Informez le DASEN avec la lettre type que nous proposons. (à joindre au courriel adressé au secrétariat de votre circonscription, avec la convocation, 1 mois avant la tenue du stage) Si besoin, appeler nous directement.

**stationnement sur le parking de la salle polyvalente.

